



## Psychologue du travail et des organisations - H/F

Référence : 24-3375

Poste permanent

ANNECY

- ✓ Catégorie fonction publique : A
- ✓ Localisation : ANNECY
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin annécien
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Pilotage, Management et GRH
- ✓ Métier/Domaine d'action : Ressources humaines
- ✓ Métier : Conseillère / conseiller en prévention des risques professionnels
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Technique - Ingénieur territorial

## Finalité du poste

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collèges, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Finalité du poste :

Assurer des missions de conseil, d'accompagnement, de diagnostic et de sensibilisation tant au niveau organisationnel, collectif qu'individuel, dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux.

# Au quotidien voici les missions sur lesquelles vous interviendrez :

## **Conseil et accompagnement dans la démarche de prévention des RPS**

Repérer et analyser des problématiques liées au travail à l'aide d'indicateurs d'alerte et les intégrer au document unique d'évaluation des risques professionnels.

Proposer des axes d'améliorations transversaux et spécifiques (métiers, directions).

Apporter son expertise au traitement des situations complexes dans une approche pluridisciplinaire.

Sensibiliser et former à la prévention des risques psychosociaux et à la QVT (documentation, animation d'ateliers, ...).

Participer aux réunions et aux visites de la F3SCT en tant qu'expert.

## **Accompagnement individuel et collectif**

Ecouter et accompagner les agents en difficulté dans leur relation avec l'activité professionnelle (activité, organisation, collègues, hiérarchie) .

Proposer une médiation en cas de conflits interindividuels.

Orienter les agents vers les autres acteurs de l'accompagnement le cas échéant.

Aider à la réinsertion des agents en reprise d'activité notamment par l'accompagnement du collectif de l'agent (hiérarchie et collègues).

Intervenir auprès de collectifs en difficulté après analyse de la demande et échange avec le chef du service santé social prévention .

Effectuer des entretiens individuels et collectifs

Intervenir dans la gestion de crise (événement traumatique, droit de retrait, ...).

Animer des groupes de travail.

Accompagner les changements organisationnels.

# Pour réussir sur ce poste vous disposez nécessairement de ces savoir-faire justifiés par une expérience :

Être titulaire d'un diplôme en psychologie du travail (Bac+5)

Maîtrise de la législation en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur public

Connaître l'environnement professionnel

Connaître les techniques d'intervention collective

Capacité d'analyse

Savoir intervenir en situation de crise

Vous avez le sens de l'écoute et du dialogue, vous êtes reconnu(e) pour votre diplomatie, intégrité et neutralité, alors votre le Département attend votre candidature avant le **9 janvier 2025**.

Ce poste est soumis au code de déontologie et au secret professionnel

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap.

**Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :**

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Possibilité de télétravail
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50EUR (participation à hauteur de 4,50EUR par la collectivité)
- Comité des OEvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)